



Habilitation électrique TC2- Electriciens (1/2)
Programme commun pour :
BE Mesurage, BE vérification, BR, BC, B1-B1V-B2-B2V-
B2V essai, BE essai

Objectifs :

Mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
Valider leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres aux établissements
Définition du programme en fonction de l'habilitation délivrée.

Public concerné :

Personnel électricien dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, compétents en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Prérequis :

Etre capable de :

- Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ;
- Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ;
- Identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande, etc.) ;
- Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

Durée :

Stage de trois journées de formation 7 heures théorique, 14 heures de pratique

Moyens pédagogiques :

Salle de Formation, vidéo, diaporama, présentation d'appareillages et de matériels de sécurité

Tarif :

3 jours 565,00 € HT

Nb. participants :

6 à 10 personnes



Habilitation électrique TC2- Electriciens (2/2)

Programme commun pour :

BE Mesurage, BE vérification, BR, BC, B1-B1V-B2-B2V- B2V essai, BE essai

Programme :

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
 - Identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
 - Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
 - Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
 - Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - Assurer la surveillance électrique de l'opération
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Validation :

Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de stage.

Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation.